

## **RESOLUTIONS SOUMISES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 2 MAI 2023**

### **PREMIERE RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le Rapport de Gestion, après avoir pris connaissance des Comptes et Bilan de l'exercice 2022, et après lecture du Rapport du Commissaire aux Comptes :

- Approuve les dits Rapports, Comptes et Bilan de l'exercice 2022
- Donne quitus au Conseil d'Administration de sa gestion

### **DEUXIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale approuve les conventions réglementées énoncées dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes.

### **TROISIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée générale approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2022 telle que proposée par le Conseil d'Administration et décide de l'affecter au compte de « report à nouveau ».

### **QUATRIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale adopte le Budget 2023 et les taux de cotisations 2023.

### **➤ QUESTIONS DIVERSES**